



Luxembourg, le 11 juin 2024

Rapport de la réunion auprès du Chef de Service BU du 11 juin 2024

Au début de la réunion, le Chef de Service a présenté aux délégués les modalités du futur parking provisoire. Celui-ci devrait être opérationnel fin 2024. Le parking aura 185 places (\pm 10 places supplémentaires). Un avis sera rédigé en temps utile.

Aussi le chef mouvement a demandé aux délégués d'inclure des tours « SEV » aux roulements. Cette demande a été rejetée par les deux syndicats.

1. Présentation de la situation 2024 des reliquats en journées improductives.

Les délégués ont reçu le document pendant la réunion. Fin mai 2024, nous étions à 9698 journées non productives.

2. Les délégués reviennent comme convenu sur la question posée lors des 4 réunions de l'année 2023, et demandent au Chef Mouvement de leur fournir les détails pour les points suivants :

a. le nombre des heures de conduite

b. le nombre de kilomètres parcourus

et ceci pour les roulements/chablons 1-4, LUX et 1-2, EN, en tenant compte de l'hypothèse que le CR lui-même aurait conduit l'année sans interruption.

Pour des raisons de service, le Chef Mouvement nous a priés de reporter la question à la réunion de décembre 2024. Conscients qu'il ne s'agit pas d'une réponse satisfaisante, nous gardons tout de même l'espoir d'obtenir lors de cette réunion une réponse satisfaisante.

3. Les délégués demandent, comme convenu, lors du dernier procès-verbal de la séance du 4 mars 2024, qu'un avis soit rédigé à l'intention du personnel du AO et CEB en ce qui concerne la question 9/24 relative au remplissage du liquide de refroidissement.

Le dirigeant de la division Matériel informera tout de suite, par e-mail, les services concernés (AO et CEB). Un avis sera rédigé dès que possible.

4. Lors de l'ajout des chaussures à la masse d'habillement, les délégués avaient omis de formuler une objection. Toutefois, les délégués demandent que le nombre de points pour la masse de vêtements soit augmenté de 70 points, puisque les points d'achat eux-mêmes ont été augmentés.

Une analyse sera effectuée pour évaluer les coûts engendrés. Une mise en place ne serait toutefois possible qu'à partir de 2026 car le budget pour 2025 a déjà été bouclé.

Section BU

5. **Les délégués demandent si les modèles de chaussures d'hiver ont été commandés au moment de la demande auprès de M. Rico NIRO et si les modèles sélectionnés peuvent déjà être présentés aux délégués.**

Trois modèles de chaussures nous ont été proposés. Les délégués recevront chacun une paire de chaussures et donnerons leur avis.

6. **Les délégués sollicitent une clarification concernant l'emplacement de la pause à Junglinster. En effet, dû aux multiples chantiers, le lycée n'est plus une option. Avec le nombre croissant de bus au P&R Junglinster, les emplacements deviennent rares. Nous exigeons la réévaluation d'un emplacement avec locaux sanitaires.**

Le Chef Mouvement nous a confirmé la problématique. Il s'avère que le « Pausenplatz » n'est plus conforme à nos exigences. À court terme, la commune sera contactée pour trouver une solution adéquate.

7. **Les délégués demandent une vue plus claire des bons de travail sur les tablettes. Ce serait plus compréhensible d'afficher que les anomalies en cours de réparation.**

Le dirigeant de la division Matériel se charge de la problématique. Seuls les bons de travail « non-clôturé » seront affichés sur la tablette.

8. **Les délégués demandent que lors des courses dites « SEV », du personnel soit présent aux gares de départ. Fréquemment, et en particulier à Arlon, les CR se trouvent livrés à eux-mêmes. Cela mène à des situations qui sont difficiles à gérer.**

Le Chef Mouvement est conscient du problème. Il nous affirme que sur le territoire luxembourgeois, l'organisation du personnel sur place est plus simple. Le Chef Mouvement relancera les services de la SNCF, SNCB et DB pour mettre en place du personnel et résoudre ce problème.

Lors de la réunion, une discussion a été entamé, pour revoir les couches de travail roulements. Le Chef Mouvement a déclaré, qu'un workshop a eu lieu en août 2023, et qu'aucun changement aura lieu.

De même, à la surprise générale des délégués du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband, une discussion sur la suppression ou réduction des souhaits « Wünsche » des réservistes a été demandée. Ce point n'étant pas à l'ordre du jour, seuls les délégués du syndicat Chemins de fer FNCTTFEL/Landesverband ont exprimé leur refus d'entamer une discussion sur ce sujet. Ceci aurait un impact négatif sur les réservistes.

*Les délégués du personnel de la section BU
David Arlé / André Marques de Paiva*



David Arlé
Délégué titulaire



André Marques de Paiva
Délégué titulaire



Gast Schoumacker
Délégué suppléant



Steve Kerschen
Délégué suppléant